

Louvigné de Bais, le vendredi 02 décembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 06 décembre 2022  
à 19h00 à la salle Intermède**

**Ordre du jour :**

- Finances-Tarifs communaux 2023
- Finances – DM n°4 budget annexe Villa Bleue
- Administration Générale – Intervention archiviste Départemental
- Juridique - Convention de renouvellement à la mission de délégué à la protection des données mutualisé du centre de gestion de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille et Vilaine
- Rapport d'activité SDE 2021
- Rapport d'activité SMICTOM 2021
- Participation de la commune à la protection sociale complémentaire et la prévoyance - Labellisation
- Décisions du Maire

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry PIGEON

